

LE JOURNAL DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
MARDI MATIN, 11 JUILLET.
DEPECHE
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABRIELLE.
Nouvelles Européennes.

FRANCE.
Paris, 12.—Le conseil de 30 a nommé un sous-comité pour préparer des listes pour l'organisation des pouvoirs de l'Assemblée nationale.
L'Assemblée nationale a décidé de se réunir le 15 août à Paris.
L'Assemblée nationale a décidé de se réunir le 15 août à Paris.
L'Assemblée nationale a décidé de se réunir le 15 août à Paris.

ITALIE.
Rome, 12.—Monsieur de Mio, archevêque de Mytilène, est nommé cardinal.
L'Assemblée nationale a décidé de se réunir le 15 août à Paris.
L'Assemblée nationale a décidé de se réunir le 15 août à Paris.

NEW YORK.
New York, 12.—Les nouvelles ont été favorables.
L'Assemblée nationale a décidé de se réunir le 15 août à Paris.
L'Assemblée nationale a décidé de se réunir le 15 août à Paris.

LOUISVILLE.
Louisville, 12.—L'Assemblée nationale a décidé de se réunir le 15 août à Paris.
L'Assemblée nationale a décidé de se réunir le 15 août à Paris.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

ANNONCES PARISIENNES, PUBLIÉES PAR M. E. GAILLARDY
& PASSAGE SAULNIER, PARIS.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

ANNONCES PARISIENNES, PUBLIÉES PAR M. E. GAILLARDY
& PASSAGE SAULNIER, PARIS.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

ANNONCES PARISIENNES, PUBLIÉES PAR M. E. GAILLARDY
& PASSAGE SAULNIER, PARIS.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

ANNONCES PARISIENNES, PUBLIÉES PAR M. E. GAILLARDY
& PASSAGE SAULNIER, PARIS.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

ANNONCES PARISIENNES, PUBLIÉES PAR M. E. GAILLARDY
& PASSAGE SAULNIER, PARIS.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

ANNONCES PARISIENNES, PUBLIÉES PAR M. E. GAILLARDY
& PASSAGE SAULNIER, PARIS.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

THE NEW ORLEANS BELLE
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

THE NEW ORLEANS BELLE
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

THE NEW ORLEANS BELLE
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

THE NEW ORLEANS BELLE
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

THE NEW ORLEANS BELLE
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.

THE NEW ORLEANS BELLE
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.
Capital de 100,000 Dollars.
Régularisée par le Sénat le 10 Mars 1874.